Commune de CHAUDENEY – sur – MOSELLE

Communiqué du 05 JUIN 2023

NOUVELLE SIGNALISATION A L'ANGLE des RUES des COQUILLOTTES et André BACHMANN

Par arrêté du 09/05/2023, nous vous informons qu'un panneau STOP a été installé en lieu et place d'un « Cédez le passage » à l'angle de la rue des Coquillottes et André BACHMANN en direction de TOUL uniquement.
Merci de bien vouloir le respecter.

REUNION INFORMATION : « FIN DU TARIF REGLEMENTE DU GAZ AU 30 JUIN 2023 »

Nous vous invitons à une réunion d'information animée par l'UFC QUE CHOISIR NANCY à **la SALLE Maurice BOUCHOT :**

le MARDI 13 JUIN 2023 à 20H30.

Points abordés :

- Conséquences de la suppression du Tarif réglementé du GAZ
- Les précautions à prendre
- Réponses aux questions que vous vous posez

Le Maire,
E. PAYEUR

➔➔➔➔➔➔➔➔➔➔**TOURNEZ S.V.P.** ➔➔➔➔➔➔➔

Commune de CHAUDENEY – sur – MOSELLE

Communiqué du 05 JUIN 2023

NOUVELLE SIGNALISATION A L'ANGLE des RUES des COQUILLOTTES et André BACHMANN

Par arrêté du 09/05/2023, nous vous informons qu'un panneau STOP a été installé en lieu et place d'un « Cédez le passage » à l'angle de la rue des Coquillottes et André BACHMANN en direction de TOUL uniquement.
Merci de bien vouloir le respecter.

REUNION INFORMATION : « FIN DU TARIF REGLEMENTE DU GAZ AU 30 JUIN 2023 »

Nous vous invitons à une réunion d'information animée par l'UFC QUE CHOISIR NANCY à **la SALLE Maurice BOUCHOT :**

le MARDI 13 JUIN 2023 à 20H30.

Points abordés :

- Conséquences de la suppression du Tarif réglementé du GAZ
- Les précautions à prendre
- Réponses aux questions que vous vous posez

Le Maire,
E. PAYEUR

➔➔➔➔➔➔➔➔➔➔**TOURNEZ S.V.P.** ➔➔➔➔➔➔➔

Commune de CHAUDENEY – sur – MOSELLE

Communiqué du 05 JUIN 2023

NUISANCES

Je vous rappelle :

- que tous travaux de bricolage, jardinage nécessitant l'utilisation d'engins ou d'outils à moteur bruyants sont autorisés :
  - En semaine : de 8h00 à 20h00
  - Les samedis : **de 9h00 à 12h00**
    Et UNIQUEMENT de 15h00 à 19h00
  - **les dimanches et jours fériés** :
    UNIQUEMENT de 10h00 à 12h00

- **que les feux sont interdits à moins de 100 mètres des habitations afin d'éviter d'incommoder le voisinage.**

OPERATION TRANQUILLITE VACANCES -GENDARMERIE-

A l'approche des vacances estivales et en prévention des cambriolages, la gendarmerie nationale se propose de passer vérifier si tout va bien à votre domicile. Si vous souhaitez vous inscrire, des formulaires sont à votre disposition en Mairie (pour plus d'information, veuillez contacter la gendarmerie).

Le Maire,
E. PAYEUR

➔➔➔➔➔➔➔➔➔➔**TOURNEZ S.V.P.** ➔➔➔➔➔

Commune de CHAUDENEY – sur – MOSELLE

Communiqué du 05 JUIN 2023

NUISANCES

Je vous rappelle :

- que tous travaux de bricolage, jardinage nécessitant l'utilisation d'engins ou d'outils à moteur bruyants sont autorisés :
  - En semaine : de 8h00 à 20h00
  - Les samedis : **de 9h00 à 12h00**
    Et UNIQUEMENT de 15h00 à 19h00
  - **les dimanches et jours fériés** :
    UNIQUEMENT de 10h00 à 12h00

- **que les feux sont interdits à moins de 100 mètres des habitations afin d'éviter d'incommoder le voisinage.**

OPERATION TRANQUILLITE VACANCES -GENDARMERIE-

A l'approche des vacances estivales et en prévention des cambriolages, la gendarmerie nationale se propose de passer vérifier si tout va bien à votre domicile. Si vous souhaitez vous inscrire, des formulaires sont à votre disposition en Mairie (pour plus d'information, veuillez contacter la gendarmerie).

Le Maire,
E. PAYEUR

➔➔➔➔➔➔➔➔➔➔**TOURNEZ S.V.P.** ➔➔➔➔➔